

Miribel

LE MAS RILLIER . LES ECHETS

RÉUNION ASSOCIATIONS



19 septembre 2024
Allegro – 19h



L'engagement de la collectivité au côté des associations

Bienvenue à ce temps institutionnel permettant l'échange et la co-construction des actions.

Bilan 2023/2024 : un engagement fort de la Ville auprès des associations à travers :

- Des mises à disposition de salles annuelles ou ponctuelles
- Des prêts de matériel
- Un montant de subventions attribué en 2023/2024 qui ne faiblit pas
- Des coupons sports au succès grandissant
- Des moyens humains



Le Téléthon 2024

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Association de malades et de parents de malades créée en 1987 pour combattre les maladies génétiques, rares, évolutives et lourdement invalidantes.

Événement solidaire unique en son genre ; Combinaison d'une émission télévisée et des milliers d'animations en France

15116,76€ récoltés en 2023 sur la Côte d'Azur par le biais des 6 à l'unisson



« Tous bâtisseurs »

- Citoyenneté (*lien entre communes, quartiers, associations...*)
- Exploits sportifs (*intergénérationnel*)
- En entreprise
- A l'école



Engagés pour 2024 : CT Dombes (Cyclothon) – Thil (Meilleur pâtissier) – Tennis St Maurice (crêpes) – OBM : Soirée – Gymiq & Bana – Twirling bâton ...

Appel à candidatures pour la Journée porte ouverte sportive et inclusive au gymnase de Miribel

Date retenue : samedi 07 et dimanche 08 décembre 2024



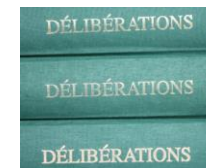
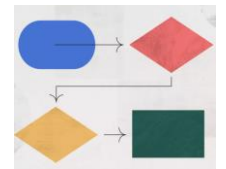
La poursuite d'une politique forte de soutien aux associations

- Equipements mis à disposition :
 - diverses salles répondant à des besoins variés :
 - Mises à disposition annuelles : 47 créneaux, gratuit
 - Mises à disposition ponctuelles : 174 créneaux, 2 gratuités annuelles
 - du matériel (tables, chaises, barrières, ...) : gratuit
 - 29 associations en ont bénéficié
- Coût pour la collectivité :
 - en fonctionnement : les fluides bâtiments, l'achat de matériel (coût d'une remorque 100 places = 10 000€)
 - en investissement : l'entretien des bâtiments



Un pacte de confiance avec les associations

- Nécessaire respect :
 - des [procédures](#) (1 seule entrée : la Vie associative/ associations@miribel.fr délais, signature de conventions et transmission de l'attestation d'assurance + référent association identifié)
 - des équipements et du matériel
- Conséquences en cas de non-respect
 - facturation des dégâts
 - suspension de la mise à disposition
- Nouveaux tarifs au 1^{er} septembre 2024
- Nouveau règlement intérieur applicable au 1^{er} janvier 2025 en cours d'élaboration
- Signalement des réparations et demandes d'entretien auprès des Services Techniques à faire en ligne à compter du 1^{er} janvier 2025





La création d'un portail associations

- 1^{er} janvier 2025 : création d'un portail associations accessible à partir du site internet de la ville
- Objectifs :
 - faciliter la réservation des salles, les demandes de matériel, les demandes de débits de boisson temporaires...
 - Autonomisation dans l'accès à l'information
- A terme : paiement en ligne généralisé

mariloo



Espaces proposés Espaces associations

Découvrez nos 7 espaces

Rechercher un espace... Filtres ▼

Salle des fêtes

Salle - Grande salle des Echets
1 à 120 personnes
Site de Salle des fêtes des Echets

Salle de réunion

Salle - Salle de réunion des Echets
1 à 30 personnes
Site de Salle des fêtes des Echets

Miribel (01700)

0 espace
jusqu'à 0 personne

Miribel est l'une des communes les plus étendues du département de l'Ain. Elle couvre le sud du plateau de...
[Lire plus](#)

La ville de Miribel simplifie vos démarches pour la réservation d'une salle avec [Mariloo](#)

1. Choisissez votre salle
2. Complétez le formulaire en ligne
3. Suivez votre réservation dans votre espace



Les coupons sport/culture

- Procédure et valeur inchangée : 25 €
- Campagne comprise entre le 17 juin et le 31 octobre 2024
- Documents accessibles en ligne sur le site internet de la ville
- Versement effectué aux associations courant décembre 2024
- Versement 2023/2024 : 4 925€ (4 525 € en 2023)
 - 197 bénéficiaires issus de 10 associations, essentiellement sportives

MODE D'EMPLOI **COUPON SPORT, CULTURE ET LOISIRS**

01

Téléchargement du formulaire par la famille
(disponible sur le site internet de la ville, www.miribel.fr, à partir du 17 juin 2024)

02

Renseignement du formulaire par la famille

03

Dépôt du formulaire auprès de l'association lors de l'inscription

04

Enregistrement de l'adhésion par l'association
(Dédution immédiate de 25€ du montant de l'adhésion)
Date de validité du coupon: 30 septembre 2024

05

Envoi groupé en mairie des formulaires papier, de la liste des bénéficiaires et du RIB de l'association.
(Voir pièce jointe)
Date d'envoi limite : 31 octobre 2024

06

Traitement des dossiers et paiement aux associations courant décembre 2024 par les services de la Ville



La campagne de subventions 2024/2025

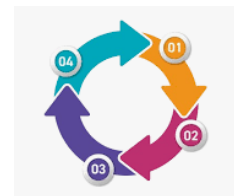
- Subventions 2024 :
 - 29 associations en ont bénéficié
 - Budget constant
- Calendrier 2024/2025
 - Mise en ligne du dossier : 07 octobre 2024
 - Date de retour du dossier : 02 décembre 2024
 - Date commission : février 2025
 - Date versement : mai 2025
- Dossier de demande de subvention :
 - Dossier complet pour toute subvention à partir de 1000 €
 - Distinction des demandes de fonctionnement (projet associatif) et des demandes exceptionnelles liées à une action particulière (fiche action)
- Nouveauté : possibilité de soutien au remplissage sur rendez-vous d'1 heure avec J. M. ROBINET
- Intégration des subventions « carnaval » à la campagne de subvention générale





La ville et la communication des associations

- Les supports municipaux à votre disposition :
 - La partie agenda du site internet
 - Les panneaux lumineux (pour les évènements externes à l'asso)
 - Les panneaux associatifs (clé à l'accueil de la mairie)
- L'adresse de contact com' : communication@miribel.fr
- Délai de prévenance : 3 semaines min.
- Le site poursortir.com en lien avec le progrès : <https://c.leprogres.fr/pour-sortir/Loisir/Rhone-alpes/Ain>



Le bi-mensuel Miribel Info ira également régulièrement à la rencontre des acteurs associatifs de la ville afin de mettre en avant une personnalité ou une action



A la rencontre des associations de la ville

- Quand : pendant les créneaux d'activité et/ou sur des réunions de bureaux ou AG
- A compter du mois de septembre 2024
- Objectifs :
 - Mieux connaître votre activité et votre fonctionnement
 - Mieux connaître vos dirigeants, vos encadrants et vos adhérents
 - Aborder ensemble vos difficultés et vos projets





Vers un forum des associations ?

Un sondage est en cours
jusqu'au 30 septembre 2024
pour recueillir votre avis sur
ce sujet mais pas seulement !
Vous retrouverez ce sondage sur le site de la ville.



Miribel

LE MAS RILLIER . LES ECHETS

MERCI POUR VOTRE ATTENTION